

Contrat Xotildeia – Jus/Confiture/Vinaigres/Farine...

Date limite de remise du contrat : 06/07/2020

Kidearen IZENA / NOM de l'adhérent :

HELBIDEA / Adresse :

Tel fix : Mugikor / portable :

Maila / Email :

Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP
 - à régler d'avance l'achat de ses produits.
 - à prendre en compte les aléas de production
 - à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
 - à participer à la réunion bilan avec les producteurs.
- Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent

Le / / 2020

Le producteur, GAEC Xotildeia, a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être **présent le lundi de 18h30 à 19h15 sur le lieu de distribution**, maison Oihartzuna.
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat,

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur

Une livraison par mois. Contrat pour 3 livraisons cet été, les 13/07/20, 27/07/20, 17/08/20, puis 1 fois par mois 07/09/20, 05/10/20, 02/11/20 et 07/12/12.

Produits	Prix TTC	13/07	27/07	17/08	07/09	05/10	02/11	07/12	Total (qté)	Total (€)
Jus de pomme (6L)	21 €									
Vinaigre de cidre 50CL	4,20 €									
Confiture de tomates (vertes) 200 g	3,20 €									
Chutney de tomates (vertes) 200 g	3,20 €									
Farine complète de maïs ARTO GORRI 500g	2,50 €									
Polenta 500 g	2,50 €									
Piperade 380 g	5,50 €									
Velouté de courge	3,50 €									
Total (€)										

(N.B. : TVA à 5,5% incluse dans les prix)

Tous les chèques sont remis au gérant de contrat (coordonnées ci-dessous) au moment de la signature des contrats. Chèque(s) établi(s) à l'ordre du producteur GAEC Xotildeia : 1 chèque de _____€ ou en 2 chèques de _____€.

Fermoscopie :

Synthèse	Situation actuelle	Évolutions envisagées à N+2
Historique du producteur	Conversion bio depuis 2011, bio en 2013	
Structure et productions	RQ : tout est bio à part les endives (à cause des plans) mais il sera possible de les remplacer s'il en est proposé dans le panier.	
Membres actifs du GAEC	Associés : Jean Michel Urruty, Libe Subrechicot	
Les pratiques de production	Productions conduites en agriculture biologique.	

AMAP de Saint Pée sur Nivelle : REÇU à compléter et conserver :

L'adhérent M de l'**AMAP de Saint Pée sur Nivelle** a confirmé son engagement d'achats de produits correspondant au choix ci-dessous, à l'ordre de **GAEC Xotildeia**.

Contrat pour 3 livraisons cet été, les 13/07/20, 27/07/20, 17/08/20, puis 1 fois par mois 07/09/20, 05/10/20, 02/11/20 et 07/12/12.

Merci de veiller à fournir des coordonnées **mail** et **téléphone** en cas de besoin au début du formulaire du contrat.

Contact AMAP : Alexandra CLAVIER, tel : 06 62 70 02 05 - alexlapuce@hotmail.com

3 livraisons cet été, les 13/07/20, 27/07/20, 17/08/20, puis 1 fois par mois 07/09/20, 05/10/20, 02/11/20 et 07/12/12.

Produits	Prix TTC	13/07	27/07	17/08	07/09	05/10	02/11	07/12	Total (qté)	Total (€)
Jus de pomme (6L)	21 €									
Vinaigre de cidre 50CL	4,20 €									
Confiture de tomates (vertes) 200 g	3,20 €									
Chutney de tomates (vertes) 200 g	3,20 €									
Farine complète de maïs ARTO GORRI 500g	2,50 €									
Polenta 500 g	2,50 €									
Piperade 380 g	5,50 €									
Velouté de courge	3,50 €									
									Total (€)	

(N.B. : TVA à 5,5% incluse dans les prix)